COURS DE PIANO DANS LA PRISON DE RENNES !

C'est bien tardivement, mais avec émerveillement et emplie de gratitude – mais aussi de confusion – que j'ai pris conscience des continuelles interventions de Dieu dans ma vie. Une totale inconscience, qui me faisait vivre chaque évènement comme normal et parfaitement naturel, ne me portait guère à des sentiments de reconnaissance. Je vivais la présence divine en parallèle avec mon existence, et non pas imbriquée en elle comme c'est le cas aujourd'hui. C'est pourquoi le fait de raconter certaines expériences devient un témoignage de gratitude, tardif mais profond.

En décembre 1977, lors de discussions avec mon ami comédien Jean Vigny et sa femme, je pris conscience qu'il manquait une dimension altruiste à mes activités. J'avais la possibilité d'y consacrer le seul jour restant disponible : le samedi. Et pour ce faire, le mieux était de rester utile dans mon domaine, très spécifique et limité, il faut bien le dire : l'enseignement du piano. Voilà qui ne simplifierait pas les choses, mais n'allait pas me barrer la route !

Vers qui amener les bienfaits de la musique, sinon vers ceux qui en avaient le plus besoin sans pouvoir y accéder ? Les détenus en prison évidemment, coupés de contacts extérieurs, sans projets ni visions positives et encourageantes ! Cela m'a paru être une évidence, compte tenu de tout ce qu'apporte précisément l'apprentissage du piano. Quant à l'aspect pour le moins farfelu et apparemment irréalisable du projet, je ne m'y attardais pas. L'important est le but poursuivi et la volonté qu'on y met. Le reste suit, si l'objectif en vaut la peine. Rien n’est impossible si nos plans sont ceux de Dieu.

Sans tarder, j'entrepris toute une série de démarches, obtenant les recommandations nécessaires pour m'ouvrir les portes de Matignon (par Solange Troisier, inspectrice générale des prisons), et être reçue dans le bureau de Kouchner et d'autres cabinets ministériels. J'ai finalement rencontré le directeur général des prisons, surpris, intéressé, mais sceptique devant les problèmes que cela soulevait. Orientée de préférence vers les détenues femmes, et ma bonne volonté – probablement destinée à faire un flop ! – ne faisant courir de risque à personne, j'obtins un laissez-passer et une lettre pour la Centrale Pénitentiaire de Rennes.

Ce même week-end je me présentais à Mademoiselle Jacqueline Mercier, la directrice du "château" (nom donné à la prison par les détenues !), une grande femme austère et raide. C'est peu dire qu'elle a été surprise ! Ne pouvant m'éconduire du fait de la valeur de ma recommandation, elle s'évertua, avec condescendance, à me prouver l'incongruité du projet, avançant des raisons telles que : " pas de piano (argument majeur !)... pas de salle prévue à cet effet ... absence prévisible d'intérêt des détenues, pour qui le samedi est le seul jour de "liberté" pour leurs occupations personnelles (en dehors du travail de la semaine, obligatoire) ... sans parler du niveau intellectuel très moyen de la plupart d'entre elles (j'ai tout de même eu comme élève une secrétaire de ministre !) et le fait qu'elles devraient renoncer à la promenade quotidienne dans la cour pour s'entraîner... où ?! comment ?! "... Bref, elle croyait me voir rapidement prendre congé. Au lieu

de quoi, je lui proposais un essai avec récital de piano à l'appui (par mon fils, et sur un piano livré par mes soins), ce qu'elle ne put me refuser, persuadée d'avoir affaire à une illuminée qu'elle ne reverrait pas !

Le piano déniché – un excellent piano mécanique privé de son mécanisme, acheté dans un magasin de musique – fut convoyé dans la semaine avec des prisonnières, par les bons soins du ministère de la Justice. Et le samedi suivant, Michel et moi nous nous présentions à l'entrée de la détention !

Impossible d'oublier cet évènement : les détenues amenées par les surveillantes, division par division – 300 femmes au total – s'installant dans la grande salle de spectacle (probablement jamais utilisée), le piano sur la scène, et ce jeune pianiste blond dont le récital 100% classique fut écouté dans un silence religieux... La plus étonnée fut certainement la directrice, lorsque à l'entracte j'exposais la raison de notre présence, et que pratiquement toutes les femmes levèrent la main à ma proposition de s'inscrire à des cours de piano aux volontaires ! Elle précisa alors que seules 30 d'entre elles, parmi les plus longues peines (les "perpètes") pourraient profiter de mes cours. Pas question de s'inscrire avec une libération prochaine en vue !

La suite : je fis venir d'autres pianos, cédés par les magasins de musique de Paris, qui avaient mes élèves pour clients (sans prise de commission de ma part), lesquels pianos trouvèrent leur place sans difficulté, au vu de la surface de ces 46.000 m2 de bâtiments qui constituent cette prison. Les "filles" renoncèrent sans peine à la promenade, au profit des moments d'entraînement sur les pianos (à tour de rôle) et sur le claviscope des 30 méthodes spéciales, que je fournis à chacune d'elles. Chaque samedi elles venaient l'une après l'autre prendre leur cours, et une vraie relation s'établit entre nous.

Toutefois, il me fallut user de beaucoup de diplomatie pour vaincre les résistances, notamment au niveau des surveillantes, qui voyaient d'un mauvais oeil des détenues jouir d'un privilège qu'elles ne pouvaient offrir à leurs enfants : " Faut-il devenir criminelle pour se voir offrir gratuitement des cours de piano ?! " ai-je entendu dire. Pour désamor- cer la tension, je fis savoir que j'étais prête à prendre pour élève toute surveillante qui le souhaitait ! Bien entendu personne ne se présenta, car on ne mélange pas les serviettes avec les torchons !

Auparavant, ces mêmes surveillantes, obligées de conduire une par une chacune de mes élèves, cherchèrent un moyen de me discréditer auprès de la directrice. Plusieurs semaines de suite elles s'arrangèrent pour n'amener qu'une ou deux femmes, prétextant que les autres étaient soit malades ou fatiguées, soit occupées à leur lessive, etc etc. Dans ces cas là, je joue la naïve, qui compatit, garde le sourire, et ne va surtout pas se plaindre auprès de la direction, quitte à passer pour une demeurée ! J'ai ainsi fait plu-sieurs aller-retour Paris-Rennes pour une ou deux élèves seulement, lesquelles étaient consternées. Les surveillantes, me voyant impavide et obstinée, se sont finalement lassées.

A une autre occasion, j'ai usé d'une certaine ruse avec la directrice elle-même ! Elle vint un samedi me parler d'un problème à régler : le père Wrezinski – fondateur de ATD Quart Monde – avait pris sous sa houlette l'une de mes élèves et lui avait offert un piano guide-chant à 3 octaves. Ne voulant pas créer de jalousies, elle m'annonçait sa décision de l'enlever à sa propriétaire, seule dépositaire d'un pareil cadeau. Ce que je regrettais aussitôt, convenant avec elle que la situation serait différente si chacune en possédait un également ! Ce qui sous-entendait que dans ces conditions elle accepterait la situation... Forte de cet accord tacite – elle pensait ne rien risquer ! – je commandais aussitôt dix instruments de même type, que je fis livrer, comme d'habitude, par le ministère de la justice – j'avais le n° personnel du responsable des prisons, qui accepta par la suite de sponsoriser mon activité en me remboursant 50° de mes trajets ! –

La réaction ne se fit pas attendre ! A 23h, coup de fil de Melle Mercier, très énervée :
" Qui est la directrice ici, vous ou moi ?!... Vous dépassez les limites !..".etc etc. Je me suis excusée, jouant celle qui avait cru comprendre...J'ai fini par lui demander si elle souhaitait l'arrêt de mon activité ? Elle a rapidement changé de ton, affirmant que là n'était pas la question, mais qu'elle devait veiller à l'ordre de la "maison", bla bla bla ...! N'empêche que pendant un mois je n'ai pas vu la couleur de ces pianos, confisqués pour ma gouverne ! Enfin un jour les filles purent en avoir un dans leur cellule, chacune à tout de rôle pendant une semaine. Ceci en dépit de la nécessité de devoir brancher le piano sur une prise électrique.

Après la surveillance des débuts – la directrice et le personnel venaient nous surprendre à l'improviste – on me fit confiance, jusqu'à permettre que plusieurs élèves prennent leur cours en commun. Les femmes en arrivèrent à s'entraider entre elles, les plus avancées épaulant les autres. Au point que la directrice accepta l'idée d'un concert avec audition d'élèves, pour la fin de l'année. C'est ainsi que mon fils Michel pianiste, ma fille Roselyne violoncelliste, accompagnés des deux autres musiciens du quatuor, franchirent avec moi les entrées de la prison sans même être fouillés (je ne l'ai jamais été) et qu'il y eut un après-midi musical, avec la participation de filles sachant déjà jouer.

Un copieux goûter, complété par nos apports et préparé sur les tables rassemblées par des nappes blanches (avec de vrai couteaux) était offert, véritable évènement au sein d'un tel établissement. Une anecdote vaut d'être relatée : la première chose que fit chaque détenue fut de se précipiter derrière l'estrade de cette salle de spectacle pour visiter les toilettes ! Elles ne bénéficiaient à cette époque ni de wc – mais de seaux hygiéniques – ni de douches, qu'elles prenaient une fois par semaine. Par comparaison, les hommes étaient alors nettement mieux lotis que les femmes.

Ce fut l'ouverture permettant d'organiser d'autres manifestations musicales : Michel revint plusieurs fois, et même le pianiste argentin très connu, Miguel Angel Estrella – j'étais vice-présidente de son association « Musique-Espérance – vint y donner un récital fort apprécié de tous. Le mur de suspicion étant tombé, d'autres bénévoles se manifestèrent pour introduire par la suite diverses activités artistiques et culturelles.

Là où je sus que j'avais gagné, c'est lorsque – au bout de deux ans – la surveillante principale est venue me voir pour me demander si j'étais prête à faire, pour ses collègues et elle, ce que je faisais pour les détenues : une action de soutien à la personne ! Et elle me chargea d'une mission spéciale, que j'acceptais évidemment. La directrice elle-même changea d'attitude envers les prisonnières. Elle fit installer un système de cordage dans les cages d'escaliers, pour empêcher les filles de se suicider en s'y jetant. Plusieurs en sont sorties vivantes mais infirmes. Et lorsqu'elle prit sa retraite, elle alla dans chaque cellule pour prendre congé des détenues ! Chose absolument impensable auparavant.

Rapidement convaincue des bienfaits de mon influence par les relations de confiance instaurées, elle m'amena certains "cas difficiles", et mit à ma disposition une salle, dans laquelle je pus recevoir toutes les femmes désireuses de suivre des cours bibliques. Car j'avais pu faire rentrer un colis de 100 bibles à distribuer, et je suppose qu'il en reste une partie dans les bibliothèques !

A la suite de quoi j'organisais un Plan de Cinq jours pour aider les fumeuses – la grande majorité des femmes – désireuses de s'arrêter de fumer. Les responsables de cette équipe et moi-même nous nous installâmes dans une aile de la prison, pour cinq jours. Plusieurs personnes suivirent la cure, mais l'environnement tabagique et leur situation rendaient leur tentative difficile, sinon impossible. L'expérience fut toutefois très appréciée.

C'est l'introduction de la télévision, devenue accessible à chaque détenue, qui sonna le glas de mon activité de plusieurs années. Elle apportait cet air du dehors dont ces femmes sont tellement privées, leur permettant un retour – même fictif – dans la vie et ses évènements au quotidien ! J'ai toutefois pu garder le contact avec certaines d'entre elles en leur ouvrant ma porte lors de leur permission de sortie, ou en leur trouvant un hébergement. En m'associant avec la marquise de Breteuil, nous avons pu offrir des vacances à plusieurs de leurs enfants. L'une de ces personnes a fait un virage à 180°, et occupe depuis des années certaines responsabilités au sein d'une église.

Une petite anecdote parmi d'autres : j'ai été amenée à intervenir auprès d'une détenue libérée (hébergée un an dans un appartement de Paris acheté pour Michel) mais encore aux mains de la mafia de la « bande des Corses » à qui elle devait une certaine somme. Ayant pu la sortir financièrement de cette situation, je me suis rendue au 36, quai des Orfèvres avec une recommandation d'un ami commissaire principal. Mon témoignage a été pris très au sérieux, au point de me voir raccompagnée par une porte dérobée, avec recommandation de changer plusieurs fois de stations de métro, au cas où j'aurais été suivie !!

En conclusion, je remercie Dieu d'avoir permis une telle expérience, m'ouvrant toutes les portes, aplanissant chaque difficulté de façon extraordinaire, et me permettant ainsi de rendre témoignage de ma Foi, et de Son Amour.

Ruth Gal